



GESTION DU PERSONNEL et ressources humaines



Auteur : C. Terrier ; <mailto:webmaster@cterrier.com> ; <http://www.cterrier.com>
Utilisation : Reproduction libre pour des formateurs dans un cadre pédagogique et non commercial

Corrigé exercice 3

M. Rivière travail 135 heures par semaines
Il a perçu au cours de 12 derniers mois les salaires suivants :
4 mois à 1 600 €+ 7 mois à 1 650 €+ 1 mois de congés payés à 1 600 €

Quelle sera son indemnité de congés payés pour le mois de juillet (21 jours ouvrés ou 26 jours ouvrables).

Solution 1 :

$(1\ 600 \times 4) + (1\ 650 \times 7) + 1600 = 19\ 550 \times 1/10 = 1\ 955$ € pour 5 semaines de congé payés
 $1\ 955 / 30 \text{ jours} \times 26 \text{ jours} = 1\ 694,33$ €

Solution 2 :

Taux horaire = $1650 / 151,66 = 10,88$ €

Salaires qu'il aurait perçu si il avait travaillé : heures normales = $21 \text{ jours} \times 7 \text{ h} \times 10,88 \text{ €} = 1\ 599,36$ €

L'indemnité sera celle qui est la plus avantageuse pour le salarié : 1 694,33 €